

MÉMO DU STAGIAIRE AU CRCT

Pour être recevable, tout dossier devra être **déposé sur place sous forme « papier » au-moins 1 mois avant la date de début du stage** avec l'ensemble de ses pièces et autres justificatifs en cours de validité auprès du **service Accueil du CRCT (du lundi au vendredi, sans rendez-vous de 13h30-16h00)**.

Tout dossier en retard pourra ne pas être instruit.

LES DOSSIERS INCOMPLETS OU MAL RENSEIGNÉS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

VOUS ÊTES STAGIAIRE DE COLLÈGE, LYCÉE, BTS OU IUT, VOUS DEVEZ FOURNIR:

- Copie recto/verso de votre pièce d'identité (Carte d'identité ou passeport)
 - Copie d'une attestation de Responsabilité Civile en cours, avec numéro du contrat, stipulant bien que le stagiaire est couvert « *lors de son stage en laboratoire* »
 - Copie de votre attestation de Carte Vitale (ou de la personne à laquelle vous êtes rattaché-e) ou de son attestation
 - Copie de votre certificat de scolarité
 - 4 exemplaires de la convention de stage délivrée par votre établissement d'enseignement
- Ces documents nous permettront de faire instruire votre **convention d'accueil** qui sera délivrée par la Délégation régionale de l'Inserm

VOUS ÊTES STAGIAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (HORS ÉTUDIANTS EN THÈSE):

- STAGIAIRE LICENCE OU MASTER DE L'UNIVERSITÉ,
 - STAGIAIRE D'UNE ÉCOLE D'INGÉNIEURS,
- VOUS DEVEZ FOURNIR:

- Copie recto/verso de votre pièce d'identité (Carte d'identité ou passeport)
 - Copie d'une attestation de Responsabilité Civile en cours, avec numéro du contrat, stipulant bien que le stagiaire est couvert « *lors de son stage en laboratoire* »
 - Copie de votre attestation de Carte Vitale (ou de la personne à laquelle vous êtes rattaché-e) ou de son attestation
 - Copie recto/verso de votre carte d'étudiant ou copie de votre attestation d'inscription à l'Université ou à l'École d'Ingénieurs
 - 4 exemplaires de la convention de stage délivrée par l'Université ou l'École d'Ingénieurs
 - 2 exemplaires de votre Relevé d'Identité Bancaire
- Ces documents nous permettront de faire valider votre **convention de stage** par la Délégation régionale de l'Inserm et l'Université

VOUS ÊTES STAGIAIRE ÉTUDIANT EN ANNÉE RECHERCHE, VOUS DEVEZ FOURNIR:

- Copie recto/verso de votre pièce d'identité (Carte d'identité ou passeport)
 - Copie d'une attestation de Responsabilité Civile en cours, avec numéro du contrat, stipulant bien que le stagiaire est couvert « *lors de son stage en laboratoire* »
 - Copie de votre attestation de Carte Vitale (ou de la personne à laquelle vous êtes rattaché-e) ou de son attestation
 - Copie de votre certificat de scolarité
 - Copie du certificat d'interruption d'internat (certificat à obtenir de l'hôpital)
 - Copie de la décision d'attribution d'une année recherche (décision à obtenir de l'Université)
 - Copie des 2 derniers bulletins de salaire
- Ces documents nous permettront de faire instruire votre **convention de stage** (si 1ère fois) **ou d'accueil** (si renouvellement) qui sera délivrée par la Délégation régionale de l'Inserm

POUR TOUS LES AUTRES STAGES:

→ Merci de contacter l'Accueil du Centre par téléphone au 05 82 74 15 75 ou par mail à accueil.crct@inserm.fr

... ET LORS DE VOTRE 1ER JOUR AU CRCT, PENSEZ BIEN À FOURNIR

- Formulaire personnel stagiaire CRCT
 - Formulaire de délivrance de badge stagiaire IUCT-O
 - Copie recto/verso de votre pièce d'identité (Carte d'identité ou passeport)
 - Copie de votre attestation de Carte Vitale (ou de la personne à laquelle vous êtes rattaché-e) ou de son attestation
 - 1 photographie d'identité
 - Votre attestation de réussite au module de prévention NEO
- Ces documents nous permettront de vous délivrer votre badge d'accès au CRCT et votre badge IUCT-O (accès à la cantine du personnel et aux distributeurs de blouses)